

GELEE COIFFANTE COSMOS

Pour les cheveux ondulés, bouclés, frisés: notre gelée coiffante Cosmos est formulée à la fois pour apporter le maximum d'hydratation à vos cheveux et pour maximiser le ressort des boucles sans effet carton.

% Origine naturelle *
99%



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	74,90		74,90
	GLYCERINE BIO AMI	Glycerin	2,00	Humectant	2,00
	SODIUM BENZOATE	Sodium Benzoate	0,50	Conservateur	0,00
B	VERDESSENCE™ GLUCOMANNAN	Glucomannan	1,00	Agent rhéologique	1,00
C	DEHYQUART® GUAR TC	Guar Hydroxypropyltrimonium Chloride	1,00	Conditionneur	0,89
	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	20,00		20,00
D	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 50%	Water (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS
E	PARFUM COSMOS HYPO DOUCEUR (Robertet)	Parfum	0,10	Parfum	0,10
	PLANTACARE® 810 UP	Caprylyl/Capryl Glucoside (and) Water	0,50	Solubilisant	0,50
F	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 50%	Water (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS

CARACTERISTIQUES

Aspect : Gel épais opalescent

pH : 4,8 - 5,3

Viscosité : 60 000 - 75 000

Brookfield,
DVI, helipath
spindle D,
speed 10
mPa.s

PROCESS

Homogénéiser la phase A. Introduire la phase B et homogénéiser 15 minutes sous vive agitation. Homogénéiser 5 minutes la phase C sous vive agitation. Ajuster le pH de la phase C à 3,2 - 3,5 avec la phase D et homogénéiser 30 minutes. Introduire le mélange des phases C + D dans le mélange des phases A + B et homogénéiser 15 minutes sous vive agitation. Introduire le pré-mix de la phase E et homogénéiser 5 minutes. Enfin, ajuster à pH 4,8 - 5,3 avec la phase F.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.